

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

20283

M23- N° 0033164

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2534

Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL AziZ Mina

Date de naissance : 21/01/1973

Adresse : Les BLvd 1159 Imm 249 - GH28 - 2^{ème} Etage

N° 7 Sidi Maaouy
066 188 77 13

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Abderrahman MAJD
Chirurgie Générale
Imm. 30 - Appt. 3 - 1^{ère} étage
Lot. El Firdaous - Bd Oum Rabii
Tél. : 05 22 01 39 52 - Casablanca

041142936

Cachet du médecin :

Date de consultation : 17/04/2024

Nom et prénom du malade : EL AziZ Mina

Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : En those du genou G

Pathologie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Me AJD attestant le paiement des honoraires
17/04/24	C.1	1	250 DH	Dra. Abderrahmane MAJD Chirurgie Générale Imm. 30 - Appt. 3 - 1 ^{er} étage Lot. El Firdaous - Bd Oum Rabi Tél. : 05 22 01 39 52 - Casablanca 041142936

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE SALAH EDDINE Mme HASSOUNI Selma Docteur en Pharmacie Olita 6, Bd Oued Sbouf 06 a ablanca T 05 22 90 50 06	INPE 252	1714124 130,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
D	25533412 00000000
	21433552 00000000

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Coefficient des travaux

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

Coefficient des travaux

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

Dr. Abderrahman MAJD

Chirurgie Générale

Ex Délégué du Ministère de la Santé à Zagora

Ex Directeur de l'Hôpital Daraq - Zagora

Ex Chef de service de Chirurgie à l'Hôpital

El Hassani - Casa

Chirurgie Coelio



الدكتور ماجد عبد الرحمن

الجراحة العامة

مندوب وزارة الصحة بزاكورة سابقا

مدير مستشفى الدراق بزاكورة سابقا

رئيس قسم الجراحة بمستشفى الحسني سابقا

الجراحة بالمنظار

ORDONNANCE

Casablanca, le 17/4/24 الدار البيضاء في

M. Dina Elafiq

Lot N° :

EXP :

PPV :

GEP

60,90

60,90

Fluconazole 15 mg

cps

20,00

1-cp/16

20,60

ceftazidime

cps

1

49,10

Ke free

cps

1

130,80

1-cp/1 x 2

2

LOT:0028
PER:SEP 2026
PPV:49 DH 30

Dr. Abderrahman MAJD

Chirurgie Générale

Imm. 30 - Appt. 3 - 1^{er} étage

Lot. El Firdaous - Bd Oum Rabii

Tél. : 05 22 01 39 52 - Casablanca

PHARMACIE SALAH EDDINE
Mme HASSOUNI Selma

Docteur en Pharmacie
56, Bd Oued Sbaa - Oulfa
Casablanca Tel. 05 22 01 39 52